



## INFLATION D'ÉVALUATION = DÉVALUATION DU MÉTIER D'ENSEIGNANT (SUITE)

Nous devons en fait produire un compte rendu formaté et déformé de pratiques que nous avons établies parce que nous les trouvons justes et profitables pour nos élèves. C'est toute la problématique du livre «1984 » de Georges Orwell: mentir à une personne qui a autorité en sachant qu'elle sait qu'on ment pour lui donner un gage de soumission.

Prophétie de Cassandre? On trouve à l'article 1° du projet de décret la mention suivante:

«Cet entretien est l'aboutissement du dispositif d'appréciation de la valeur professionnelle des agents qui peut comprendre également un processus d'auto-évaluation».

Nous devons donc préalablement à l'entretien triennal, nous auto-évaluer selon une grille de compétences inspirée par l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 relatif «aux compétences des fonctionnaires». Il est à ce propos cocasse de lire que cet entretien portera sur: «La construction avec l'enseignant d'une évaluation formative qui permettra d'identifier les mesures d'accompagnement, d'aide ou de progrès souhaitables ». C'est pourtant bien d'une évaluation sommative dont il s'agit. Le chef d'établissement, même s'il n'entend rien à notre matière, nous évaluera et il n'y aura pas d'avancement pour tout le monde:

«I.- La répartition des réductions d'ancienneté s'effectue sur une base annuelle de deux cent cinquante mois pour cent agents du corps et dans la limite de:

1° cinq mois de réductions d'ancienneté pour 30% de l'effectif du corps;

2° deux mois de réductions d'ancienneté pour 50% de l'effectif du corps.»

**Cette fois ci, coûte que coûte, il faut agir! Nous savons pourquoi nous avons choisi ce métier. Nous savons ce qu'il ne doit pas devenir. Nous ne pouvons éduquer des enfants si nous sommes nous-mêmes réduits à devenir un troupeau de bœufs.**

## DIALOGUE ROMPU

Hugues Leenhardt est enseignant depuis 25 ans. Il exerce à Calas en classe de CP CE1. Depuis 2008, avec les enseignants désobéisseurs en Résistance pédagogique, il conteste et refuse certaines mesures et dispositifs contraires à l'éthique qu'il se fait de son métier, tout en assurant sa mission auprès des élèves. Ses prises de position lui ont valu plusieurs sanctions: retraits de salaire pendant un an en 2009, baisse de la note pédagogique de 16,25 à 8, refus de promotion d'échelon en 2009 et demande de médiation refusée. A plusieurs reprises il a demandé une audience avec son inspecteur d'Académie. Une audience lui avait été accordée pour le Mercredi 23 Novembre. Deux jours avant sa tenue elle a été purement et simplement annulée sans aucun motif évoqué. Avec dépit il constate aujourd'hui que le dialogue n'est pas souhaité par son administration.

Sud éducation s'indigne d'un tel procédé et dénonce avec vigueur un rapport hiérarchique qui s'appuie sur des sanctions en refusant tout dialogue!

## EVS 05: le tournis ...

Dire que les EVS en contrat CUI sont surexploitées n'est malheureusement pas d'une grande nouveauté au vu du nombre de dépôt de dossier aux prud'hommes. Si dans les Hautes-Alpes, la formation n'a jamais été respectée, si les heures sup sont à réclamer devant un tribunal, si les contrats, les conventions sont alléatoires signés, il y a aussi deux spécificités. Tous les CUI du 05 dépendant du Conseil Général ont un pacte territorial d'insertion sauf ... sauf dans l'Education Nationale. L'IA05 doit être en panne de stylo suite à tous les RPI boiteux et autres bouffonneries qu'il a signé. Autre originalité de cette IA05, la valse des EVS sur les postes. En effet, il impose aux plus précaire à chaque fin d'année de changer d'école. C'est à avoir le tourni et finir par gerber.

Des contrats pour permettre à des personnes "fragiles" qui une fois leur nid un peu fait au sein d'une école, sont virées sur une autre école. Si ces personnes ont pu retrouvée un peu d'équilibre et bien : VLAN, un bon fauchage pour moins de 600 E/mois. Faut pas déconner non plus, faudrait pas croire ce qui est écrit dans le contrat. Adaptation, docilité, flexibilité, mobilité, c'est ça l'avenir. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, SUD Education 05 va relancer l'intersyndicale afin de continuer le travail fait l'année dernière auprès des précaires dont les EVS. Une réunion d'information syndicale sera rapidement programmée.